

Image not found or type unknown



visa pour conjoint tunisienne

Par **mohsen**, le **23/04/2010** à **22:10**

slt à tous je suis tunisienne mon fiancé il est aussi tunisien il travail à la france depuis 5 ans mais il etais sans papiers pour 3ans enfin heureusement il à pris son carte séjour d'un ans l'année dernière et il la renouvelé cette année par un ans sa situation est réglo au niveau de papier et travail mais je veux savoir deux choses la première c'est quand il peut avoir ses papiers de 10 ans et aussi le plus important pour moi est ce que j'ai le droit d'avoir une visa de coinjoint pour une visite (tourestique)et quelle sont les conditions preferable pour ne pas avoir unrefus de visa et pour ne pas oublier je suis maitrisard en informatique 2009 svp j'ai besoin de votre renseingement et aide et merci d'avance mon @ cmoi200979@live.fr